

# Rapport du maire

## Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité de Saint-Hugues au 30 septembre 2015

### Présenté lors de la séance régulière du conseil du 3 novembre 2015

Mesdames et messieurs les conseillers, citoyens et citoyennes,

Conformément à l'article 955 du Code Municipal, je me dois de vous informer annuellement de la situation financière de la municipalité et, par la même occasion, vous livrer un bref rapport sur les principales activités réalisées tout au long de l'année 2015, de même que les projets envisagés pour l'année 2016.

#### IMMOBILISATIONS

Au cours de l'année 2015, les dépenses en immobilisations ont atteint la somme approximative de 365 760\$. Notons comme principales réalisations :

Réfection d'une partie du 3e rang

Des travaux de reconstruction des fondations d'une partie du 3e rang ont été effectués par concassage, selon le procédé de la firme Refcon.

Acquisition de l'immeuble situé au 171 rue Saint-Germain  
Le conseil a procédé à l'achat de l'immeuble situé au 171 rue Saint-Germain, afin d'y installer ses bureaux administratifs. La Caisse Desjardins des Chênes, qui était propriétaire de l'immeuble, est devenue locataire et un bail pour un premier terme de 5 ans a été signé entre les parties.

Acquisition d'un nouveau système téléphonique  
Le système téléphonique installé dans l'ancien édifice de la Mairie il y plusieurs années devait être remplacé et le conseil a profité de l'aménagement des bureaux administratifs au 171 rue Saint-Germain, pour faire l'acquisition d'un nouveau système téléphonique IP du Réseau Internet Maskoutain.

#### TRAVAUX DE VOIRIE

Différents travaux de voirie ont été réalisés, dont :

- Le rapiéçage de certaines routes de la municipalité en milieu rural afin d'améliorer la qualité de la chaussée.
- Installation de nouvelles glissières de sécurité sur une partie de la route du Moulin et sur une partie du rang Bourgchemin Ouest.

#### AQUEDUC ET ÉGOUT

- Les chambres des compteurs d'eau situées à quatre endroits sur le territoire de la municipalité ont été réaménagées.
- L'installation d'enregistreurs de débit sera effectuée prochainement sur ces mêmes compteurs.
- La tuyauterie de la station de pompage, qui était considérablement endommagée, a été remplacée.
- Un nouvel automate a été installé au réservoir d'eau potable.

#### SIGNALISATION & AFFICHAGE

- Un 2e afficheur électronique sera installé à l'entrée du village, sur la rue Yamaska, à proximité du garage municipal.

#### SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE & CIVILE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE & CIVILE

- Le conseil a fait l'acquisition du module de sécurité civile, compatible avec le module « Première ligne » qui est installé sur le serveur du service de sécurité incendie.

Ce nouveau logiciel, facilitera la préparation et la mise à jour du plan des mesures d'urgence.

#### LOISIR ET CULTURE

Le comité des loisirs étant très actif, plusieurs activités ont eu lieu au cours de l'année dont :

- La course de boîtes à savon
- Le camp de jour
- La fête des enfants
- L'Halloween
- La fête de Noël qui se déroulera prochainement

Le « Défi MRC Maskoutains » s'est tenu pour une deuxième année et nous avons également accueilli pour une première année « Les matinées gourmandes ». Ces deux activités ont eu un fort succès.

Nous avons la chance d'avoir plusieurs organismes qui agrémentent la qualité de vie de nos citoyens.

Je me dois également de féliciter l'initiative des bénévoles de la bibliothèque pour le bel aménagement des locaux. Ils ont fait un travail extraordinaire.

#### PROJETS À VENIR

- Construction de murs et toiture pour l'entrepôt de matériaux de déglacage;
- Installation d'un réservoir d'eau qui servira de point d'alimentation lors d'interventions du Service de sécurité incendie, et aussi à l'arrosage de la patinoire.

## Rapport du maire (suite)

### LISTE DES CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS

Conformément à l'article 955 du Code municipal, et ce, pour la période d'octobre 2014 à septembre 2015 inclusivement, voici la liste de tous les contrats de 25 000 \$ et plus ayant été accordés :

NOM	MONTANT	
	Octobre à décembre 2014	Janvier à septembre 2015
<b>Jean-Pierre Roy Excavation inc.</b> Stabilisation du talus ponceau B.O et stabilisation du talus près du 823 rang B.O.	50 105\$	29 114\$
Pavages Maska inc. Asphaltage rue St-Jacques, Réfection partie 3e rang, partie Bourgchemin Ouest et partie route du Moulin	674 970\$	58 455\$
<b>Caisse Desjardins des Chênes</b> Acquisition immeuble 171 rue St-Germain		225 723\$
<b>Innovation routière Refcon Inc.</b> Travaux 3e rang		27 359\$
<b>Carrières St-Dominique</b> Pierre 3e rang		72 506\$
<b>Eurovia Québec Construction Inc.</b> Rapiécage manuel et mécanique		92 386\$
<b>Groupe Ultima Inc.</b> Assurance municipale		43 066\$

Le rapport financier se lit comme suit :

	Au 30 septembre 2014	Au 30 septembre 2015
REVENUS :	2 612 195 \$	2 017 577 \$
DÉPENSES D'OPÉRATION :	1 620 149 \$	1 271 945 \$
SURPLUS/(DÉFICIT) AVANT AFFECTATIONS ET INVESTISSEMENTS:	992 046 \$	745 632 \$
AFFECTATIONS :	84 337 \$	87 258 \$
INVESTISSEMENTS :	155 908 \$	365 761 \$
TOTAL DES DÉPENSES, DES AFFECTATIONS ET DES INVESTISSEMENTS :	1 860 394 \$	1 724 964 \$
SURPLUS/(DÉFICIT) APRÈS AFFECTATIONS ET INVESTISSEMENTS :	751 801\$	292 613 \$
BUDGET INITIAL :	2 193 071 \$	2 124 872 \$

### RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR 2015

Tel que le requiert la loi, je vous fais part du salaire versé aux élus en date du 30 septembre 2015 :

Maire : 8 977\$  
Conseillers : 15 970\$

De plus, conformément à l'article 22 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici le salaire versé aux délégués de la municipalité pour siéger au conseil d'administration des organismes suivants :

MRC des Maskoutains : 573,75\$/mois  
Régie intermunicipale des déchets : 96,05\$/séance

En conclusion, je tiens à souligner que si la santé financière de la municipalité de Saint-Hugues se porte bien, c'est grâce à notre gestion rigoureuse et à nos efforts continus d'amélioration.

Richard Veilleux, maire